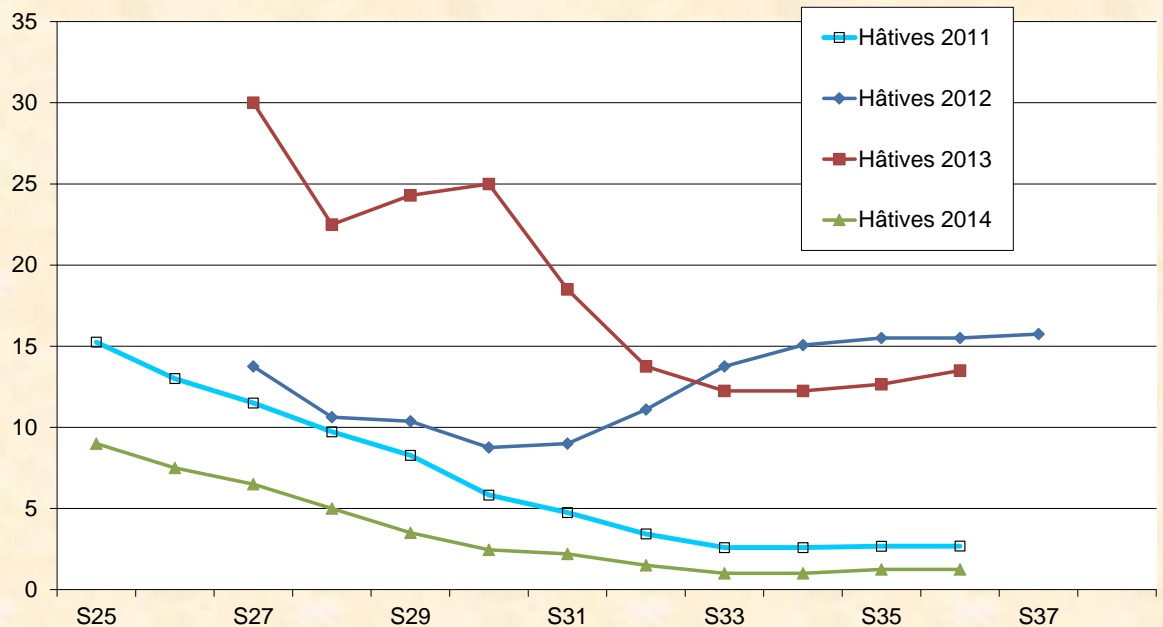


## Situation des marchés : mardi 02 septembre 2014

### Belgique (semaine 36): message des marchés Fiwap / PCA :

Toujours peu de transactions sur les marchés libres. Bintje prend progressivement de la place dans les usines, et la demande est couverte sans problèmes par l'offre présente (forrières, court tours, voire parcelles entières). L'export actuel est essentiellement couvert par des achats contractuels.



**Hâtives :** les

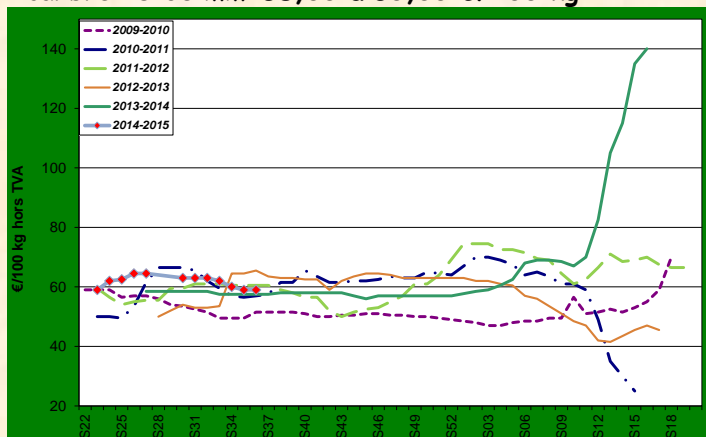
prix au producteur varient entre 1,00 et 1,50 €/qt. Les prix supérieurs concernent des lots défanés pour le marché du frais (export ou intérieur).

**Bintje :** 2,00 à 2,50 €/qt ;

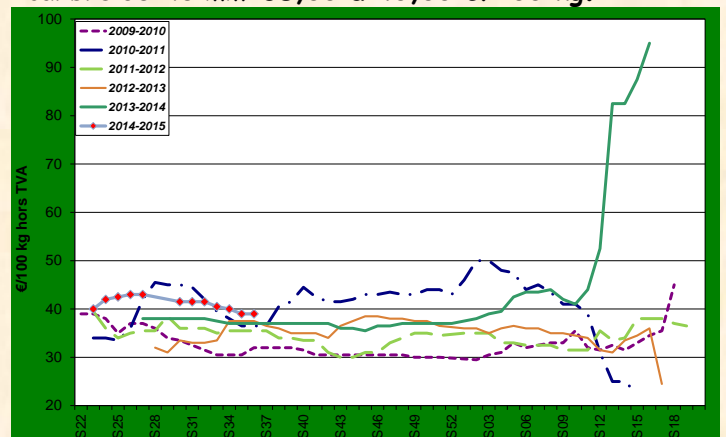
**Autres variétés frites :** 2,00 à 2,50 €/qt en Fontane.

**Plant de Bintje:** plant d'origine néerlandaise, classe A, rendu mars 2015, par 5 tonnes, en sacs, hTVA : prix en légère baisse - très peu de transactions.

- calibre 28-35 mm: 58,00 à 60,00 €/100 kg



- calibre 35-45 mm: 38,00 à 40,00 €/100 kg.



### Marchés physiques européens: récapitulatif des cours (source: NEPG):

€/tonne	Semaine 34	Semaine 35	Semaine 36	Tendance



<b>Belgique</b>	Hâtives	5,00 - 15,00	10,00 - 15,00	<b>10,00 - 15,00</b>	→
	Bintje	-	20,00 - 25,00	<b>20,00 - 25,00</b>	→
<b>Pays-Bas</b>	Variétés à frites	10,00 - 40,00	<b>20,00 - 40,00</b>	-	→
<b>France</b>	Variétés à frites	10,00 - 25,00	<b>10,00 - 25,00</b>	-	→
<b>Allemagne</b>	Première (industrie)	25,00	<b>25,00</b>	-	→
	Zorba	30,00	<b>30,00</b>	-	→
	Innovator	35,00	<b>35,00</b>	-	→
Belgique (Fiwap/PCA)		Tout venant, 35 mm +, fritable, vrac, départ, min 360 g/5 kg PSE, min 60 % 50 mm +, chargé, hors TVA.			
Pays-Bas (VTA)		Destination industrie frites : tout-venant, vrac, fritable, départ, 40 mm +, min 60 % 50 mm+, min 360 g/5 kg PSE, hors TVA. Export: tout-venant, vrac, départ, 40 mm +, min 60 % 50 mm+, hors TVA.			
France (RNM)		Bassin Nord, non lavée, 360g/5 kg PSE, tout venant 35mm +, fritable, hors TVA			
Allemagne (Reka-Rhénanie)		Fritable, 40 mm+, vrac, départ, hors TVA (Reka - Rhénanie). A certaines périodes, 10,00 €/t sont à retirer pour triage !			

**Marché à terme:** Eurex Francfort (€/qt) Bintje, Agria et var. apparentées pour transfo, 40 mm+, min 60 % 50 mm +:

	26/08	27/08	28/08	29/08	01/09	Volumes/Positions ouvertes	
Novembre 2014	4,50	4,60	4,80	4,10	<b>3,90</b>	<b>0</b>	<b>27</b>
Avril 2015	6,90	6,80	6,90	6,50	<b>6,30</b>	<b>135</b>	<b>3094</b>
Juin 2015	8,70	8,40	8,40	8,20	<b>8,00</b>	<b>2</b>	<b>59</b>
Avril 2016	14,30	14,30	14,30	14,30	<b>14,00</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Pays-Bas :** Prix entre **2,00 - 4,00 €/qt** pour les variétés de conservation telles que Bintje, Challenger et Fontane (mais il reste encore une offre de hâtives), avec peu de commerce (export ou industrie). L'accent est mis sur la qualité (absence de pourritures humides ou de mildiou, PSE,...) afin de sécuriser les ventes sous contrat. Les défanage débutent assez largement.

**France :** Le contexte reste difficile, avec très peu de place pour les surplus de contrat en livraison directe. Cotations très basses et rendements prometteurs. Les défanages sont parfois retardés pour laisser progresser le PSE et/ou le calibre. Les prix pour l'industrie se cantonnent entre 2,00 et 3,00 €/qt. Pour le frais, on observe des cours de 2,50 à 6,00 €/qt en variétés à chair tendre, de 7,00 à 10,00 €/qt en chair ferme dégrenillée. Les grenailles sont recherchées

**Au champ,** le mildiou est présent mais sous contrôle. Les défanages progressent partout. Les arrachages sont ralentis par les pluies en Picardie, en Beauce et en Champagne-Ardenne

Pomme de terre industrielle: non lavée, vrac, départ, hors TVA, Nord Seine, €/100 kg, min - max (moy) (SNM) :

Pdt industrie, Nord Seine, non lavée	<u>22/08/14 (sem. 34)</u>	<u>29/08/14 (sem. 35)</u>
Première et autres (mi)-hâtives à frites	1,00 - 2,50 (1,50)	<b>1,00 - 2,50 (1,50)</b>

Les prélèvements CNIPT/UNPT réalisés autour du 15 août montraient un rendement moyen (toutes variétés confondues) de 50,6 t/ha (contre 39,4 t/ha l'an dernier) à comparer avec la moyenne des 10 dernières années de 45,2 t/ha. Bintje était à 47,2 t/ha de moyenne, et les variétés à chair ferme à 45,8 t/ha.

**Allemagne:** D'après le service Européen MARS, les rendements moyens toutes variétés confondues devraient être de 45,1 t/ha, soit 5,3 t/ha en plus qu'en 2013.

**Marché du frais :** prix en légère baisse tant en chair ferme qu'en principalement à chair ferme et farineuses. Bien que les pluies de la semaine passée freinent les arrachages, l'offre



**Objet : Assemblée sectorielle Pommes de terre**

Nous avons l'honneur de vous convier à la première assemblée sectorielle des producteurs de pommes de terre qui aura lieu **le mercredi 10 septembre à 9h00** à la Maison de l'Agriculture et de la Ruralité chaussée de Namur 47, à 5030 GEMBLoux.

Votre participation est essentielle pour concrétiser cette nouvelle dynamique instaurée par le Code wallon de l'Agriculture. Vos avis et demandes seront relayés au Collège des Producteurs afin qu'ils soient pris en compte par les pouvoirs politiques dans leurs décisions futures en matière d'Agriculture.

1. Introduction, rappel du fonctionnement du collège des producteurs (Schéma) et présentation des 4 représentants du collège
2. Election du Président de séance et approbation de l'OdJ
3. Présentation de l'analyse SWOT et définition des priorités du secteur à présenter au collège des producteurs, pour la promotion, pour la recherche et le développement et pour l'administration. M. C. Ducattillon.
4. La promotion :
  - Présentation des actions 2014 de l'APAQ-W. M. L. Roisin.
  - Choix du secteur de promotion par l'Assemblée sectorielle pomme de terre et emploi des cotisations sectorielles, entre le secteur « fruits et légumes de Wallonie » pour visibilité sur le marché du frais/via notamment l'IFEL-W et « Agriculture de Wallonie » pour le marché industriel. Explications et décision par vote par les producteurs.
  - Proposition par l'assemblée pour le plan stratégique de l'APAQ-W 2015
5. La recherche et le développement :
  - Présentation de l'état des recherches du CRA-W en pomme de terre. M. J.-P. Goffart.
  - Présentation de l'état des développements et services du Centre pilote pomme de terre. M. P. Lebrun.
  - Présentation de l'état des avertissements. M. O. Mahieux.
  - Synthèse et discussion.
6. L'administration :
  - Présentation des points issus de l'analyse SWOT
7. Définition des mandats des chargés de mission SoCoPro
8. OdJ provisoire pour la prochaine réunion
9. Proposition de la date et du lieu pour la prochaine réunion

**Pour la bonne organisation de cette Assemblée, merci de confirmer votre présence** auprès des Services opérationnels du Collège des Producteurs (tél : 081/240.430 - email : [info.socopro@collegedesproducteurs.be](mailto:info.socopro@collegedesproducteurs.be) )

Hélène LOUPPE  
Chargée de mission PDT Secteur industriel

Marc SCHAUS  
Chargé de mission PDT Secteur frais